

FORMULAIRE DE RECLAMATION

Mentions obligatoires

conformes à l'article 4 du décret n° 2022-900 du 17 juin 2022

A retourner scanné et signé par mail à : <u>reclamation.cr.aix@notaires.fr</u> ou par courrier au 8 bd du Roi René, 13100 Aix-en-Provence

Monsieur	Madame	Maître
NOM:		
Prénoms :		
Date de naissance : [] [_]/[][]/[
Lieu de naissance :		
Nationalité :		
Profession:		
Adresse:		
CP: [_] [_] [_] [_]	Ville:	
Téléphone : [] [] []		
Email:	@	
Pour une personne morale m	erci de préciser	
Forme de la personne morale	e:	
Raison sociale:		
Siège social:		
Organe représentant légalement la personne morale :		

S'il y a plusieurs réclamants, remplir autant de première page que de personnes concernées.



Notaire concerné (nom et prénom) :
Ville:
Le cas échéant :
Second notaire concerné (nom et prénom) :
Ville:
Vous devez préciser votre demande : (résumer les faits essentiels, exposer vos reproches à l'encontre du notaire, indiquer précisément vos attentes)
Attention si vous avez déjà saisi le médiateur du notariat, le procureur ou une autre autorité, et que cette demande est toujours en cours de traitement, nous ne pourrons pas traiter votre réclamation.
<u>Pièces à joindre</u> , toutes pièces utiles à la bonne compréhension de votre dossier. (Par mail, en un seul fichier au format PDF).
Date: Signature:

Les informations susceptibles d'être collectées à l'occasion de votre réclamation sont exclusivement destinées à son traitement par le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel d'Aix en Provence. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, toute personne concernée bénéficie d'un droit d'accès et de rectification de ces informations. Ce droit s'exerce à l'adresse suivante : Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel d'Aix en Provence – 8, boulevard du Roi René, 13100 AIX EN PROVENCE.